

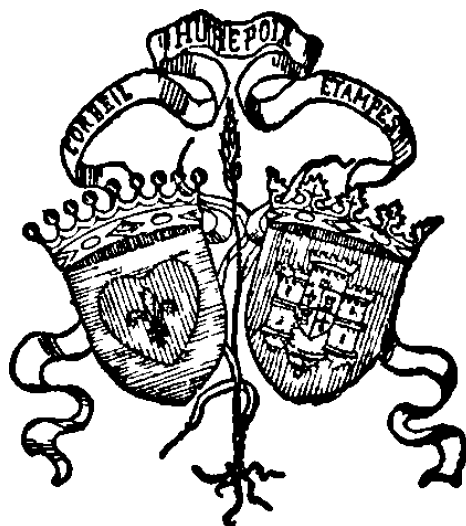
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

11<sup>e</sup> Année — 1905

---

1<sup>re</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS, -

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
MCMV

Per. 8<sup>o</sup>  
12437

RÉCEPTION A CORBEIL  
D'UNE  
PIERRE DE LA BASTILLE  
EN 1791

---

PROCÈS-VERBAL DU DIRECTOIRE DU DISTRICT DE CORBEIL,  
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE, CONCERNANT LA RÉCEPTION  
ET L'INAUGURATION D'UNE PIERRE PROVENANT DES DÉBRIS D'UN  
DES CACHOTS DE LA BASTILLE, ENVOYÉE PAR M. PALLOY  
ET REPRÉSENTÉE PAR M. A. PANNETIER, TOUS DEUX PATRIOTES  
ET RECONNUS VAINQUEURS DE LA BASTILLE

---

*Séance du vendredi 28 novembre 1791, au matin.*

Les membres du Directoire, précédemment informés du précieux cadeau que faisait à ce district M. Palloy, architecte de Paris, l'un des vainqueurs de la Bastille, d'une pierre tirée d'un des cachots de cette fameuse forteresse, laquelle pierre avoit été déposée depuis quelques jours dans l'une des salles de l'Hôtel de ville de Corbeil, ayant été avertis sur les onze heures que cette pierre étoit en marche et prête à arriver, ils sont descendus, avec M. le Procureur-Syndic, dans la cour, au pied du vestibule, pour la recevoir.

Elle étoit posée sur un tapis aux trois couleurs de la nation, portée par des Citoyens-soldats, précédés par M. le Maire, Messieurs les officiers municipaux et Procureur de la commune, en écharpes, et par M. Pannetier, frère d'armes de M. Palloy, au nom de qui il l'offroit, et escortée par un nombreux détachement de la garde nationale de cette ville, ayant à sa tête M. Baron, son commandant ; un nombre considérable de personnes l'environnoient.

Dans cet appareil simple et majestueux tout à la fois, elle est arrivée au son des tambours ; alors M. le Maire a pris la parole et a dit :

« Nous vous présentons, Messieurs, cette pierre venant des cachots de la Bastille, apportée à notre hôtel commun et donnée au district de Corbeil pour être déposée en votre administration, en mémoire du despotisme renversé.

Messieurs et chers Concitoyens, les ennemis du bien public cherchent à nous égarer et sèment parmi nous le feu de la discorde ; réunissons-nous tous pour faire observer et respecter les lois et ne faisons un pas qu'en leur nom ; nous leur formerons un rempart pour maintenir notre constitution, que nous avons tous juré de défendre, et de mourir plutôt que de souffrir que l'on y porte atteinte. Nous empêcherons les projets perfides des mal-intentionnés qui veulent faire renaître le despotisme ».

Ensuite M. Pannetier, frère d'armes de M. Palloy, a pris la parole et a dit :

« Cette pierre de la Bastille, que j'ai l'honneur de vous offrir au nom de M. Palloy, architecte, doit vous rappeler cette journée mémorable par la conquête que de braves citoyens firent de cet horrible fort, monument exécrationnable du despotisme ministériel et des caprices de la première intrigante qui captiva l'esprit des monarques par des prostitutions aussi honteuses qu'abominables (1).

Fuyez, despotes humains, nourris et abreuvés trop longtemps du sang et des pleurs des malheureux ! allez chercher dans les climats barbares des victimes qui puissent rassasier ces désirs voraces et éteindre cette soif dénaturée ! allez dans ces antres obscurs et profonds, allez expier ces attentats si noirs et ces crimes aussi atroces ! allez à votre tour devenir la proie de ces animaux féroces qui reculeront d'effroi à l'aspect de pareils monstres !

Que vous a fait cette nation immense et industrielle pour l'ac-

(1) Jeanne Bécu, comtesse du Barry, maîtresse de Louis XV. Elle fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire et exécutée le 8 décembre 1793.

cabler ainsi à force de tyrannie et de persécution ? n'est-ce pas d'elle que vous tenez votre existence, votre état, votre fortune, les faveurs, les rangs et les honneurs que vous aviez usurpés ? Rentrez, dis-je à ces hommes pervers et ambitieux, rentrez dans la classe des simples citoyens ; dépouillez-vous de ces titres chimériques qui font la honte d'un empire fondé sur la liberté ; apprenez que le seul où vous puissiez prétendre est celui d'être homme et homme citoyen.

Quel affreux spectacle, Messieurs, présentoit cette Bastille à notre malheureuse cité ! Citoyens, parents, alliés et amis, tous combattoient fièrement pour le salut de la patrie, en combattant pour la destruction de ce formidable château.

M. Palloy, mon frère d'armes, y combattoit aussi avec ceux reconnus vainqueurs de cette forteresse ; plus de soixante braves furent victimes de leur dévouement pour la cause publique ; rien ne put néanmoins arrêter le courage des autres ; nous marchâmes avec intrépidité au haut de ces insignes tours et, après les avoir conquises, nous en abattîmes les faites.

Les électeurs de la Commune de Paris approuvèrent cette entreprise en chargeant M. Palloy, notre frère d'armes, de la démolition de cette forteresse.

C'est alors que les François devaient dire : oui, je suis François, oui, je suis libre et je ne connaîtrai plus désormais que la loi que je me suis imposée moi-même, par l'organe des dignes représentants de la nation !

De quel sang-froid verroit-on vingt-cinq millions d'individus recevoir en silence le fardeau insupportable de quelques vils courtisans qui s'engraissoient impunément des veilles et des travaux de tant de malheureux ? Ce temps est fini, Messieurs, la bonne union et l'assemblée nationale nous ont délivrés de cette imposition accablante. Puissent-elles, d'accord avec le Roi des François, ne laisser d'autres regrets à la postérité que celui d'avoir tout fait pour elle ! Puissiez-vous, Messieurs, à la vue de cette pierre que je vous présente, n'oublier jamais qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est libre ! »

Ce discours achevé, M. Beauregard, au nom du directoire, a prononcé le discours suivant :

« Depuis longtemps le peuple françois gémissoit sous un gouvernement oppresseur ; la force et l'injustice avoient seules présidé à la formation du code barbare des lois qui régissoient cet empire ; la même main avoit réuni tous les pouvoirs, devenus par une longue

suite d'abus et d'usurpations, le partage et souvent même le patrimoine d'une multitude de tyrans en sous-ordre. Nous les avons vus successivement passer dans les mains impures de femmes perdues, d'abbés impudiques, d'intrigants obscurs. La caisse publique étoit la proie des ministres et d'une nuée de subalternes en tout genre ; le sang des peuples et toutes les places étoient aveuglément répartis entre les courtisanes, espèce vile et rampante, dont la bassesse et la nullité, pour la plupart, sont devenues si frappantes depuis que nos loix régénératrices ne veulent plus voir que des hommes. Les prêtres, ces ennemis de la lumière et de la vérité, avoient en quelque façon sanctifié ces excès abominables. C'est du sein du désordre le plus accablant que la nation françoise est tout à coup sortie du long assoupissement dans lequel le sacerdoce, la féodalité et la horde parlementaire l'avoient jettée et qu'ils sembloient vouloir rendre éternel ;

Elle en est sortie avec une énergie et un courage presque au dessus de l'humanité. Le premier mouvement de résistance à cette antique oppression, le premier acte de la plus sainte insurrection a été la prise du monument horrible des vengeances ministérielles et du fanatisme. Sous les immenses débris de cet odieux Château, les abus, les privilèges sans nombre d'un régime odieux ont été ensevelis et écrasés. Les Vainqueurs de la Bastille seront à jamais remarquables des bons François, de tous les ennemis du despotisme, puisque c'est ce sublime effort qui a commencé, pour ne pas dire déterminé, la conquête de notre liberté.

Palloy, l'un de ces généreux Patriotes, a reçu de nos premiers législateurs l'ordre de renverser, de détruire cet antre abominable ; par un effet des mêmes sentiments qui l'échauffent et dont il sait bien que les citoyens du district de Corbeil sont également animés, il nous envoie une pierre tirée de l'un des cachots de ce redoutable fort, dont les voûtes ont tant de fois retenti des plaintes de l'innocence. Tant en notre nom qu'en celui de nos Concitoyens, nous recevons des mains de nos frères, les officiers municipaux et soldats-citoyens de cette ville, ce civique hommage de M. Palloy.

Hercule, Thésée et tous les demi-dieux qui ont purgé la terre des monstres qui l'infectoient et désoloient les peuples se revêtoient (*sic*) de leurs hideuses dépouilles, ou les déposoient dans un monument public pour perpétuer l'horreur de la calamité détruite, en même temps que le souvenir du bienfait. Cette pierre deviendra pour les archives de ce district un dépôt non moins précieux ; elle rappellera la mémoire des contemporains et apprendra à ceux qui nous suivront sur cette terre, purifiée par la liberté, et notre ancien esclavage et la sainte insurrection qui nous a rendu nos droits ».

Ensuite M. le Procureur-Sindic a pris la parole et a dit :

« La conquête de la Bastille est un événement qui sera à jamais célèbre dans notre histoire, puisque c'est de cette époque que date l'ère de notre liberté ; la révolution qu'elle a produite dans nos esprits est achevée, notre constitution est scellée du sceau de nos serments ; montrons à nos frères que nous sommes dignes d'elle.

La liberté est douce et généreuse, mais si elle sait pardonner les erreurs du moment, elle sait aussi venger les crimes et les attentats contre les personnes et les propriétés ; car c'est des crimes et de leur impunité que naissent tous les désordres qui rompent les sociétés et qui détruisent les empires.

Unissons-nous donc, Messieurs, tous, pour ramener par notre courage et notre exemple cette paix si désirable et si nécessaire au rétablissement de l'ordre et de la prospérité publique.

Je réquiers qu'il soit inséré sur les registres de nos séances que, sur la demande de M. Palloy, architecte de Paris, présentée par M. Pannetier, son frère d'armes et d'une des anciennes familles de cette ville, une pierre de la Bastille, destinée par M. Palloy pour servir de monument dans ce district, a été ce jourd'huy déposée par Messieurs les officiers municipaux et de la garde nationale de cette ville, et qu'expédition du procès-verbal dudit dépôt soit adressée, par le secrétaire de l'administration, tant à M. Palloy et à M. Pannetier, qu'à Messieurs les officiers municipaux et à M. le Commandant de la garde nationale, comme des actes de notre reconnaissance ».

Enfin M. le Commandant de la garde nationale a pris la parole et a dit :

« Cette parcelle d'une forteresse redoutable nous retrace en ce moment l'image de notre liberté conquise. Cette liberté précieuse, nous ne pouvons la conserver que par l'obéissance à la loi. Oui, Messieurs, tant que nous exécuterons la loi, nous serons libres, et dès que nous cesserons de la respecter, nous redeviendrons esclaves ».

Chaque discours a été suivi des cris répétés de : Vive la Nation, la loi et le Roi, et d'applaudissements universels.

Alors, la pierre, accompagnée seulement de Messieurs les officiers municipaux, les administrateurs et M. le Procureur-Sindic, a été transportée et déposée dans le lieu ordinaire des séances du Directoire, où elle a été définitivement reçue par tous les adminis-

trateurs, avec de nouveaux témoignages de reconnaissance envers Messieurs Palloy et Pannetier.

Cela fait, messieurs de la municipalité et M. Pannetier retirés, les membres du Directoire, faisant droit sur le réquisitoire cy-dessus de M. le Procureur-sindic, arrêtent que cette pierre, sur laquelle est le plan figuré de la Bastille, sous verre et dans un cadre aux couleurs de la nation, sera incontinent posée sur la cheminée de la salle du Directoire, pour en faire à toujours l'ornement principal, et qu'il sera incessamment adressé, par le secrétaire de l'administration, l'expédition du procès-verbal, tant à M. Pannetier qu'à messieurs les officiers municipaux et à M. le Commandant de la garde-nationale de cette ville.

Il est ainsi au dit registre.

Signé : GIRARDIN.

---

Qu'est-il advenu de cette pierre en l'honneur de laquelle tant de beaux discours ont été prononcés et qui devait faire à *toujours l'ornement principal* du Directoire du district de Corbeil, devenu, depuis, la Sous-Préfecture et aujourd'hui la Mairie? Il est difficile de répondre à cette question. Ce souvenir lapidaire aura paru plus tard un peu compromettant et on l'aura rélégué dans quelque grenier perdu, où il gît peut-être encore, s'il n'a point été détruit, comme c'est plus probable. C'est ainsi qu'ici-bas passent et s'éclipsent, le plus souvent, des gloires qui semblaient devoir être immortelles.

Versailles a gardé la petite Bastille en relief que Palloy avait offerte à tous les chefs-lieux de département ; on peut la voir encore aux archives départementales de cette ville.

Les Sous-Préfectures, elles, devaient se contenter d'une simple pierre, plus ou moins sculptée et gravée ; Pontoise a encore la sienne, elle doit être au musée installé dans l'ancien grand Vicariat de cette ville ; et si nous avons pu retrouver la nôtre, elle figurerait certainement aujourd'hui au Musée Saint-Jean.

L'architecte Palloy, qui faisait ce don à la ville de Corbeil, était né à Paris en 1754 ; il prit part à tous les troubles populaires et joignit à son nom celui de *Patriote*.

Ayant fait partie des *Vainqueurs de la Bastille*, il obtint d'être chargé de sa démolition. Avec les pierres qui en provenaient, il fit

sculpter les bustes des héros de l'époque et des modèles de la forteresse, qu'il adressa à l'Assemblée nationale, aux ministres, aux chefs-lieux des quatre-vingt-trois départements et même à Louis XVI, qui l'en récompensa. Il imagina de tirer le même parti des chaînes de la prison en en faisant des médailles commémoratives. Palloy figura au 10 août dans l'attaque des Tuileries. En janvier 1794, Cavaignac, au nom de la commission chargée d'examiner les comptes de la Bastille, le signala comme un intrigant adroit, cherchant à tirer parti des événements. Emprisonné sous l'inculpation de concussion, il fut mis en liberté par la Convention. A partir de ce moment, Palloy rentra dans l'obscurité ; retiré à Sceaux, il ne reparut que pour encenser chaque pouvoir nouveau. Il fit des vers pour Napoléon et le roi de Rome ; en 1814, il adressa l'*Hommage d'un français* aux souverains alliés qui occupaient Paris. En 1830, il adressa un *hommage* à la reine des Français à l'occasion de la Saint-Philippe et, comme l'un des *Vainqueurs de la Bastille*, il sollicita et obtint une pension de 500 fr. Il mourut à Sceaux, dans le plus profond oubli, en 1835.

Le Maire de Corbeil, qui prit le premier la parole dans cette cérémonie, était M. Lhoste, d'une ancienne famille de tanneurs de cette ville.

M. Pannetier, le frère d'armes de Palloy, appartenait aussi à une vieille famille de Corbeil. Il tenait sur la place St-Guenault, (aujourd'hui : Galignani) un magasin d'épicerie et d'herboristerie. Ses deux filles, bien connues à Corbeil, sont décédées il y a peu d'années.

Nous sommes moins renseigné sur M. Baron, un des orateurs de cette cérémonie. Le compte-rendu le qualifie de commandant de la garde nationale ; en réalité, il en était le colonel, tandis que le commandant général était Stanislas de Clermont-Tonnerre, propriétaire du Château de Champlâtreux, à Saintry, et député du district et du canton de Corbeil à l'assemblée Nationale, dont il avait été deux fois le Président en 1789.

M. Beauregard était attaché au tribunal : tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il s'appelait de Beauregard avant la révolution.

Le Procureur-syndic, qui a aussi prononcé un discours devant la pierre de la Bastille, était M. Brunement, conservateur des hypothèques à Corbeil, et officier municipal.

A. D.